

Paul-André Comeau répond à nos questions

Introduction

À l'automne 2011, nous avons rencontré Paul-André Comeau pour lui proposer de répondre à une série de dix questions. Mais, avouons-le d'emblée, devant la vie trépidante du personnage, nous avons vite réalisé qu'il nous faudrait déborder du cadre de notre projet initial. Finalement, nos entretiens se sont étalés sur plus d'une année.

Paul-André Comeau a été un témoin privilégié de l'évolution du Québec et du monde au cours des 60 dernières années. Ses fonctions l'ont amené à travailler à Bruxelles et à Londres comme correspondant de Radio-Canada. À son retour au pays en 1985, il sera rédacteur en chef du journal *Le Devoir* pour ensuite devenir président de la Commission d'accès à l'information du Québec. Il est, depuis l'an 2000, professeur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Le parcours de Paul-André Comeau est inusité. Une enfance qui se déroule dans le quartier ouvrier de St-Henri. Des études à Granby, à St-Hyacinthe, à Montréal et à Paris. Un emploi comme professeur à Ottawa. Un travail en Europe, qui débute à Bruxelles et se poursuit à Londres. Après une absence de 15 ans, un retour définitif au Canada.

Paul-André Comeau aura eu deux passions dans sa vie : le journalisme et l'enseignement. Et ce sont ces passions qui l'amèneront, au gré du hasard, à voyager et à exercer des fonctions qu'il n'avait jamais prévu occuper. Nos entretiens avaient pour objectif de bien comprendre son cheminement et, par le fait même, sa vision personnelle des événements contemporains. Nous avons ainsi abordé avec lui la Révolution tranquille au Québec, la Crise des missiles de Cuba, l'Exposition universelle de Montréal de 1967, les travaux récents de la Commission Charbonneau, entre autres choses.

Paul-André Comeau nous parle des hommes et des femmes qu'il a côtoyés ou rencontrés au cours de sa vie. Sa bonne humeur légendaire se reflète dans ses propos.

Enfin, quelques mots sur la méthodologie utilisée. Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas ici d'un document scientifique dans le sens universitaire du terme. Le temps imparti pour réaliser ce travail était limité. Nos rencontres se sont déroulés à Gatineau et à Montréal, au gré des multiples déplacements de Paul-André Comeau. Avant chacun de nos entretiens, nous lui faisons parvenir la série de questions qui allaient lui être posées. Ses propos étaient enregistrés. Une fois le travail de transcription et de synthèse réalisé, nous lui avons demandé de revoir et de valider le tout.

Quant à nous, du fond du cœur, nous tenons à remercier nos collègues et amis, Alain Canuel et Cloé Lepage, pour leur travail minutieux de transcription des entretiens.

Claude Beaugard
Marie Gélinas
Juillet 2014

1. Paul-André Comeau, vous êtes né à Montréal le 9 mars 1940. Vous êtes le fils d'Henri-Paul Comeau et d'Annonciade Brousseau. Votre père était gérant de banque. Parlez-nous de votre enfance.

Je suis né à Montréal dans ce qui, à l'époque, s'appelait la paroisse Sainte-Cunégonde [aujourd'hui Petite-Bourgogne]. Cette paroisse était située à Saint-Henri. C'était un quartier ouvrier relativement défavorisé. Papa était « gérant » à la Banque provinciale [qui se fusionnera en 1979 avec la Banque Canadienne Nationale pour devenir la Banque nationale du Canada]. Il y est resté d'ailleurs une bonne quinzaine d'années, ce qui est rare, car à l'époque les gérants de banque étaient mutés régulièrement. J'ai donc vécu à Montréal jusqu'à l'âge de 11 ans. Ensuite, nous sommes déménagés à Granby.

De mon enfance, je conserve un certain nombre de souvenirs extrêmement précis. Et je pense que ces souvenirs ont eu une influence sur mes choix professionnels par la suite. D'abord, il y a la guerre. J'ai découvert rapidement ce que cela pouvait signifier au quotidien dans un pays loin du front. Je pense, entre autres, aux tickets de rationnement. Le nombre de tickets que vous receviez était lié au nombre d'enfants dans la famille. Ils donnaient droit à certains types d'aliments. De plus, papa recevait, à l'occasion, des tickets de rationnement en guise de cadeau de la part de ses clients. Ce qui était plus que bienvenu dans une famille qui comptait déjà quatre enfants en 1945!

Je me souviens aussi de trois autres choses relativement à la guerre. Alors que papa écoutait les nouvelles à la radio, j'entends une expression qui m'a hanté par la suite : « Le gouvernement s'est réuni à Ottawa la nuit dernière. » Pour moi, c'était un mystère total. Le gouvernement d'abord qu'est-ce que c'était? Se réunir la nuit? Tout ça faisait partie de quelque chose d'assez mystérieux. Je me rappelle très bien aussi de la capitulation du Japon, le 2 septembre 1945. Nous étions à la campagne, car papa louait un chalet à Repentigny. La nuit qui a suivi la capitulation du Japon, les gens célébraient, se promenaient d'un chalet à l'autre. Il y avait un tapage invraisemblable. C'était la fin de la guerre. Par la suite, il y a eu la guerre de Corée. J'avais 10 ans à l'époque et je me souviens très bien que papa m'envoyait acheter le journal, le soir à 17 h. On y parlait toujours de l'évolution du conflit en Corée. Ce qui m'intéressait surtout c'était les négociations entre les belligérants, les tractations, l'armistice, la ligne de feu.

Je me rappelle que le travail de mon père n'était pas de tout repos. Pendant son mandat à Montréal, il y a eu environ six vols à main armée dans sa succursale. Après chaque cambriolage, papa et les policiers visitaient les maisons de jeux clandestines [les barbottes].

Ils espéraient y retrouver ceux qui avaient volé l'argent. C'est ainsi que j'ai découvert le monde de la pègre. Lors du dernier hold-up, les cambrioleurs ont tiré des coups de feu dans la banque. Papa a fait un infarctus et une pneumonie double, en même temps. Il a été hospitalisé pendant des semaines. Finalement, le médecin lui a ordonné de prendre congé et nous nous sommes installés à la campagne dans une maison de ferme le long de la rivière L'Assomption.

Le fait de vivre à la campagne a été très important pour moi. Pendant un an, alors que j'étais en 4^e année, j'ai fréquenté une école de rang avec une institutrice qui enseignait aux enfants de la 1^{ère} à la 7^e année. Cette expérience a été enrichissante et m'a permis de découvrir une facette du Québec rural. Sans cela, je serais demeuré un type essentiellement urbain. Comme expérience, ce fut formateur. Nous étions tous dans la même classe, mon frère, ma sœur et moi, avec la même institutrice. Ce séjour dans une école de rang m'a marqué. De voir ces femmes qui étaient capables d'enseigner à une classe composée de garçons costauds habitués au travail de la ferme, était impressionnant. Quand nous sommes retournés à Montréal l'année suivante, c'était comme si on n'avait jamais quitté l'école de la ville. C'est dire qu'il y avait une qualité d'enseignement assez exceptionnelle.

Outre la guerre et en excluant ces malheureux cambriolages, j'ai des souvenirs d'une enfance très heureuse. J'ai été choyé à la maison. J'étais l'aîné d'une famille nombreuse, dont la vie se déroulait principalement en ville, et l'été à la campagne. Je considère que nous étions privilégiés, surtout qu'à l'époque, Saint-Henri était un milieu plutôt défavorisé.

2. Parlez-nous de vos frères et sœurs.

Yvan (né à Montréal, en 1941) est le deuxième enfant de la famille. J'ai passé une bonne partie de mon enfance et de mon adolescence avec lui. Nous avons été pensionnaires ensemble au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il est devenu médecin et a pratiqué à Magog. Un médecin à l'ancienne mode : jusqu'à sa retraite, il a continué à faire des visites à domicile.

Ma sœur Micheline (née à Montréal, en 1943) a fait des études en pédagogie et en musique. Après ses études, elle a été très vite engagée à Granby. Elle a fait toute sa carrière dans l'enseignement, plus particulièrement auprès des enfants en 1^{ère} année primaire et de maternelle. Sa passion pour l'enseignement et les jeunes m'a toujours impressionné.

Huguette (née à Montréal, en 1945) me fait beaucoup penser à ma mère. C'est une femme très enjouée et elle a été la première de la famille à se marier. C'est donc par elle que sont arrivés les premiers petits-enfants. Jusqu'à l'âge de la retraite, elle a pratiqué le métier de secrétaire et ce, tout en élevant sa famille. Dans un sens, elle était avant-gardiste, car elle a su concilier travail et famille.

Richard (né à Montréal, en 1947) a un caractère formidable. Il a toujours su nous transmettre son amour de la vie. C'est un homme plein d'idées, qui aime le travail manuel et la politique municipale. Ainsi, après avoir exercé plusieurs métiers au cours de sa vie, il a décidé – une fois à la retraite – de mettre sur pied une petite entreprise d'installation de gazon en rouleaux. Lorsque Richard décide de faire quelque chose, rien ne peut l'arrêter.

Gilles (né à Montréal, en 1949) a été le premier enfant de la famille à naître à l'hôpital alors que les cinq premiers sont nés à la maison, comme cela se faisait à l'époque. À l'hôpital, il a contracté une maladie contagieuse, l'impétigo [affection de la peau] qui l'a fait souffrir pendant les premières années de sa vie. Je pense que c'est par Gilles que j'ai découvert la maladie. Gilles est devenu spécialiste de la fabrication des lentilles cornéennes.

Normand (né à Granby, en 1951) est le bébé de la famille et, encore aujourd'hui, on le voit toujours ainsi. Le revoir me fait penser à mon enfance. Normand a fait des études en physique et chimie et il est devenu professeur, puis directeur d'école.

J'aimerais ajouter qu'au cours des ans nous sommes demeurés près les uns des autres. Depuis plus de 35 ans, nous nous rencontrons chaque année au mois d'octobre pour déguster des huîtres. Cette tradition familiale s'est développée grâce à papa qui était un grand amateur de ce mollusque.

3. Quelles sont les valeurs les plus importantes que vos parents vous ont transmises?

La première valeur, celle qui m'a frappé le plus, c'est le goût du travail. Papa, je vous l'ai dit, dirigeait une succursale bancaire. Son salaire n'était pas énorme, et la famille continuait de s'agrandir. Nous étions cinq enfants à Montréal. Pour avoir des revenus supplémentaires, papa faisait le ménage de la banque et, l'hiver, il s'occupait de mettre du charbon dans la fournaise centrale de l'édifice. Avec ces revenus supplémentaires, il pouvait louer un chalet l'été à la campagne.

Mon père aimait bien aussi recevoir les amis et les membres de la famille. D'ailleurs, le passé de ma grand-mère maternelle, Valentine Roy, m'a toujours intrigué. Elle est née aux États-Unis, s'est mariée dans ce pays pour ensuite venir au Canada. Pour ce qui est de mon grand-père paternel, Henri-Paul Comeau, il est né à Pointe-du-Lac [près de Trois-Rivières] mais a passé toute sa vie à Saint-Léonard-d'Aston [près de Victoriaville]. Un jour, j'ai réalisé que mon grand-père était d'origine acadienne. Puis, en regardant de plus près la généalogie de ma famille, j'ai découvert que du côté de ma mère, j'étais un rescapé de l'exode vers les États-Unis alors que, du côté de mon père, j'étais un rescapé de la déportation des Acadiens. Ces choses marquent l'imaginaire.

Quant à ma mère, qui a mis au monde dix enfants dont sept ont survécu, j'ai toujours été frappé par son goût de la beauté. Elle devait s'occuper du quotidien de la famille et savait même aller au-delà par ses initiatives qui étaient toujours très intéressantes. À l'occasion des Fêtes, elle fabriquait des décorations raffinées. Sur le plan culinaire, elle ne manquait jamais de nous impressionner. Ce qui me frappait vraiment, c'était la préparation de la fête de Noël. Maman, selon la bonne tradition canadienne-française, commençait à préparer Noël au début du mois de décembre. Elle cuisinait pendant des semaines. Chaque année, elle ajoutait quelque chose de nouveau. C'était comme un rituel. C'était toujours la surprise car maman aimait préparer des plats originaux. Un jour, elle nous a présenté une assiette en nous disant que c'était une recette qui venait des Pays-Bas. À l'époque, je ne savais pas ce qu'étaient les Pays-Bas mais j'étais très impressionné. Ajoutez à la nourriture, l'arbre de Noël, les cadeaux, les décorations fait maison et que nous avons toujours et vous comprendrez que la fête de Noël était quelque chose de remarquable. Comme vous le voyez, maman avait une imagination débordante. D'ailleurs, elle a enseigné l'artisanat quand nous étions à Granby.

Enfin, une dernière chose que j'ai réalisée beaucoup plus tard, c'est l'amour qu'ils avaient l'un pour l'autre. Alors que je vivais à Bruxelles, je me rappelle d'être allé visiter mes parents qui eux étaient en Floride. J'avais été surpris de les voir danser ensemble dans une fête pour les « Canadiens français » à St. Petersburg. J'ai réalisé qu'au fil des ans, ils nous ont donné l'exemple d'une vie conjugale très heureuse. Une vie qu'ils ont vécue dans le bonheur.

Cela m'a frappé énormément. C'est l'image que je conserve d'eux. Une image de simplicité mais où la beauté a toujours sa place, au-delà du train-train quotidien.

4. Comment vit-on son enfance à Montréal dans les années 40 et 50?

C'est une enfance qui s'est déroulée dans un milieu caractérisé par le multiculturalisme. À l'époque, sur la rue Notre-Dame Ouest, il y avait plusieurs boutiquiers, notamment des Juifs. Ceux-ci étaient des clients de papa. Ils venaient à la banque et, par la force des choses, nous nous sommes liés d'amitié avec quelques familles. Une amitié qui s'est prolongée au fil des ans. Ce contact avec des cultures différentes, notamment avec le milieu juif, m'a fait découvrir des façons de vivre et des langues nouvelles. On était habitué d'entendre le français et l'anglais, mais le yiddish... Il existait une entraide et une fraternité entre ces boutiquiers juifs et les Canadiens français de l'époque. Tout le monde se côtoyait. C'était quelque chose d'assez formidable.

Notre médecin de famille était le Dr Loyola Perras. Il était un ami de mon père et nous étions voisins à la campagne. Le Dr Perras, dont la famille était très riche, venait à Saint-Henri faire du bénévolat comme médecin à l'Unité Sanitaire. De plus, cet homme et son épouse étaient de grands voyageurs. Pensez-y, nous étions à la fin des années 40 et le docteur et son épouse partaient deux ou trois mois parcourir la planète. À son retour, il nous parlait de ce qu'ils avaient vu. Plus tard, lorsque je suis devenu rédacteur en chef au journal Le Devoir, j'ai renoué avec le Dr Perras. Je me rappelle d'une conversation que j'ai eue avec cet homme au sujet de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. Le Dr Perras connaissait l'Afghanistan pour y être allé à deux reprises, à la fin des années 40 et dans les années 70. Je me souviens qu'il m'avait dit : « Les Afghans sont des gens très fiers, des batailleurs, ils ne perdront jamais. » Il avait tout à fait raison. Cet homme possédait une grande connaissance du monde qui m'a sûrement marqué. Je suis convaincu que par ses récits de voyage, il m'a insufflé le goût d'étudier et de travailler en Europe.

À Montréal, j'allais à l'école D'Iberville située sur la rue du même nom. J'ai fréquenté cette école jusqu'à la sixième année, au moment où papa a été nommé à Granby. C'était une école publique qui était dirigée par les Frères des Écoles Chrétiennes. Pour moi, ce furent de belles années. J'ai beaucoup aimé cette école et son rythme d'apprentissage. Les enseignants aimaient leur métier et m'ont bien préparé pour la suite de mes études.

Comme je le disais, nous demeurions sur la rue Notre-Dame Ouest, où passaient à l'époque les tramways. Derrière la maison, il y avait la station des pompiers. Vous imaginez? Il va sans dire que le bruit ambiant était très important! Mais ce dont je me souviens davantage, c'est qu'à côté de la station de pompiers, il y avait une bibliothèque publique. J'ai passé de nombreuses heures à cet endroit. À lire des bandes dessinées, des livres de toutes sortes que je pouvais bien entendu emprunter. J'ai toujours conservé un beau souvenir de cette bibliothèque.

5. En 1953, vous débutez vos études classiques au Collège Mgr-Prince de Granby. De 1957 à 1961, vous poursuivez vos études au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Parlez-nous de cette période de votre vie.

Quand je suis arrivé à Granby, j'avais 11 ans. Mon univers a changé complètement. Partir de Montréal où l'on vivait dans un logement situé au-dessus de la banque pour se retrouver dans une petite ville agréable où nous avons une maison et un potager.

À Granby, j'ai terminé mes études primaires – la 6^e et la 7^e année. Puis, j'ai eu la chance d'aller à l'un des premiers externats classiques du Québec, c'est-à-dire des collèges qui offraient le début du cours classique, à l'extérieur des séminaires traditionnels. Il y en avait un à Montréal, un autre à Granby et enfin un à Sorel. Il s'agissait des trois premiers externats classiques de la province. Celui que j'ai fréquenté à Granby s'appelait le Collège Mgr-Prince. Nous étions une centaine d'étudiants et il y avait dans cet établissement un climat formidable. Les professeurs, en majorité des prêtres, étaient jeunes, dynamiques et faisaient preuve d'une ouverture sur le monde tout à fait exceptionnelle. Ces quatre années à cet externat classique comptent parmi les plus belles de ma vie. Dans mon cours de latin, j'avais un professeur qui était un pédagogue génial. L'Abbé Raymond Pelletier m'a fait comprendre l'importance de bien choisir ses mots, de bien construire ses phrases, tout cela dans le but de mieux s'exprimer. Je me souviens d'un autre professeur pour qui la musique

était aussi importante que le français. C'est lui qui nous avait expliqué la 5e symphonie de Beethoven. Dans ce collège, il y avait une camaraderie très forte entre les étudiants.

Le directeur du Collège Mgr-Prince de Granby avait ses entrées partout. Ainsi, le mercredi après-midi alors que nous avions congé, l'aréna municipal nous était réservé pour nos joutes de hockey. À cette époque, la ville de Granby était en plein développement, grâce au textile et à quelques autres entreprises. Cette ville avait la chance d'avoir un maire extraordinaire : Pierre-Horace Boivin. D'ailleurs, l'ONF [Office national du film du Canada] a réalisé un film sur lui [Monsieur Le Maire]. Sans le savoir, M. Boivin m'a beaucoup influencé. Après avoir fondé le jardin zoologique de Granby en 1953, il a voyagé partout dans le monde pour faire la promotion du zoo de la ville et aussi pour y attirer de nouvelles entreprises. Lorsqu'il visitait un zoo à l'étranger, il offrait un couple de castors et on lui donnait en échange des animaux de toutes sortes qui sont venus peu à peu agrandir son parc. Les voyages du maire étaient commentés dans La Voix de l'Est, le journal quotidien de Granby. Pendant ma dernière année d'étude au Collège Mgr-Prince, M. Boivin m'a proposé de devenir guide touristique pour la ville. Grâce à ce petit boulot, j'ai été en contact avec des délégations de la France, de la Belgique et d'autres pays du monde. Le maire Boivin était un visionnaire. Il démontrait d'une façon bien vivante qu'une ville pouvait et se devait de faire des relations internationales. Grâce à lui, j'ai pu rencontrer, très jeune, des visiteurs étrangers. Je me souviens très bien de la visite de Charles Trenet à Granby dans le milieu des années 50. M. Trenet avait été reçu à l'Hôtel de ville.

À cette époque, j'étais aussi responsable du petit journal du collège. Un jour, j'avais fait un reportage sur une bagarre entre deux ours qui s'était produite au jardin zoologique. À ma grande surprise, j'ai été invité à Radio-Canada pour participer à une émission pour parler de cet événement. Je crois que c'est ce jour-là que j'ai décidé de devenir journaliste.

Pendant ces années à Granby, la famille a grandi. Ma mère a donné naissance au dernier enfant de la famille. Nous étions désormais sept enfants. Il y avait un bouillonnement dans la maison mais ça demeurait une vie de famille très agréable. Vraiment de belles années pour moi.

Après les quatre années passées au Collège Mgr-Prince de Granby, j'ai dû aller à Saint-Hyacinthe pour terminer mon cours classique. J'y ai retrouvé une quinzaine de mes copains de Granby. Encore aujourd'hui, on se revoit une fois par année. Vous imaginez? Une fois par an pendant 50 ans. Cela en dit long sur la force des liens qui nous ont unis à ce

moment-là. J'ai un ami, François Lapierre, qui est devenu missionnaire, supérieur de sa communauté puis évêque de Saint-Hyacinthe. Un autre ami, Jocelyn Demers, a fondé LEUCAN [Leucémie Canada].

Donc, j'ai poursuivi mes études au Séminaire de Saint-Hyacinthe. J'y étais pensionnaire. On pouvait retourner à la maison seulement un jour par mois. Autant les règlements étaient sévères, autant la partie pédagogique était extraordinaire. La plupart de nos professeurs avaient fait leurs études en Europe. Ces années furent très enrichissantes et aussi très importantes. Être pensionnaire toute l'année, quand vous avez 21 ans, ce n'est pas facile. Vous entrez au collège en septembre. Vous savez que vous allez voir votre famille deux jours à la Toussaint; qu'ensuite vous devrez attendre jusqu'à Noël; puis, vous aurez une semaine à Pâques et ce sera terminé jusqu'en juin. Je me rappelle très bien la première journée de ma dernière année à Saint-Hyacinthe. Nous étions au réfectoire et le directeur, l'Abbé Lemoyne, se promenait entre les tables. Alors que j'étais perdu dans mes pensées, ce dernier me dit : « M. Comeau, vous pensez à quoi? » J'ai alors répondu très fort : « À la fin de l'année, M. le Directeur! » Les gens ont applaudi. Cela illustre bien, je crois, le paradoxe de l'époque : la qualité de la formation, mais la vétusté du régime de vie.

Après ma première année d'étude à Saint-Hyacinthe, j'ai été engagé au début de l'été à La Voix de l'Est. C'est là que j'ai appris mon métier de journaliste. Les étés suivants, une fois les classes terminées, je commençais à travailler au journal pour y faire du remplacement. Au cours de l'été, je faisais le tour du journal : deux semaines la page internationale; deux semaines la page féminine; deux autres semaines la page sportive et, finalement, les deux dernières semaines, je corrigeais les épreuves. La Voix de l'Est était une très bonne école pour apprendre le métier de journaliste.

J'en ai aussi profité pour m'initier à la radio. Le journal La Voix de l'Est était aussi propriétaire de la station de radio CHEF-AM de Granby. J'avais proposé avec quelques copains de faire une émission hebdomadaire pour les adolescents. C'est ainsi qu'est née l'émission Les jeunes années, pour devenir Hebdo-Vacances. Tout cela s'est poursuivi pendant plusieurs étés consécutifs. Un de mes partenaires dans cette aventure, Jacques Payette, est devenu réalisateur et producteur. Pour sa part, Pauline Dalpé a fait carrière à Radio-Canada.

Après deux étés passés à La Voix de l'Est, j'ai pu convaincre les patrons de me donner une page hebdomadaire consacrée aux adolescents. Cette page s'appelait Pour les moins de 20

ans. Après toutes sortes de tractations, j'ai pu poursuivre la rédaction de cette page pendant l'année scolaire. C'est la raison pour laquelle j'ai refusé, à la grande stupéfaction de mes professeurs, de devenir responsable du journal du Séminaire. J'aimais beaucoup mieux consacrer mes efforts à ma page dans La Voix de l'Est. Je profitais des vacances pour réaliser des entrevues et préparer mes dossiers. Pour ce qui est de la radio, lorsque plus tard, j'ai étudié à l'Université de Montréal, j'ai continué à travailler à CHEF-AM pendant les fins de semaine. J'étais en ondes pendant quatre heures, pour un salaire horaire de 1,25 \$.

Mes études et mes activités journalistiques m'ont amené à lire plusieurs ouvrages intéressants. J'ai découvert des auteurs formidables. Des prix littéraires. D'ailleurs il y avait au Séminaire de Saint-Hyacinthe une coopérative où l'on pouvait acheter des livres à très bon marché. Je me rappelle la première fois où j'ai tenu « un Prix Goncourt » entre mes mains. Il s'agissait du roman de Schwarz-Bart, Le Dernier des Justes.

À l'époque, il y avait ce qu'on appelait « le dévoilement des vocations ». Une journée au mois d'avril où les finissants devaient annoncer durant une cérémonie publique ce qu'ils comptaient faire dans la vie. J'avais beaucoup réfléchi à cette question. J'avais été influencé par le propriétaire de La Voix de l'Est, M. Aimé Laurion. C'était un homme remarquable. Il était aussi très impliqué dans la vie politique. D'ailleurs il a été l'un de ceux qui ont permis à l'équipe de Jean Lesage de prendre le pouvoir en 1960. J'avais donc décidé que je continuerais mes études à l'université en science politique. Alors j'ai annoncé lors du dévoilement des vocations « Science politique - Lettres ». J'ai provoqué une grande stupéfaction dans l'assistance : « Science politique - Lettres, c'est quoi cette histoire-là? » Alors que les autres faisaient droit, médecine, prêtrise, ou bien encore se voyaient missionnaire...

6. Pourquoi êtes-vous allé étudier au Collège Mgr-Prince de Granby?

Alors que j'allais terminer ma 7^e primaire, un choix se posait : Est-ce que je devrais poursuivre mes études dans le secteur public ou bien faire mon cours classique?

La période de réflexion n'a pas été très longue. Le Collège Mgr-Prince, établi depuis quatre ans seulement à Granby, avait déjà la réputation de recruter les meilleurs étudiants de la région. Ce qui m'avait séduit. Donc j'ai décidé de fréquenter cet endroit. De plus, à l'époque,

le collège classique était la seule façon d'accéder à l'université. Je n'ai jamais regretté ma décision.

Pour être franc avec vous, je n'ai jamais eu de plan de carrière. Adolescent et même après, je n'ai jamais pris de décision à long terme. Ça me fait toujours sourire quand les gens parlent de leur plan de carrière. Tant mieux pour ceux qui en ont un, mais ce n'était pas fait pour moi. Avec le recul, je constate que je n'aurais pu imaginer tout ce que j'ai accompli dans ma vie. Je prenais chaque décision en fonction de ce qui me semblait être le mieux sur le moment. La seule question que je me posais était la suivante : «Est-ce que ça ouvre des portes?»

7. Lorsque l'on regarde la liste des anciens présidents de l'Association des Anciens du Séminaire de Saint-Hyacinthe, on constate rapidement que cette institution s'adressait à l'élite de l'époque. Dans les années 50, l'accès à l'éducation est très limité au Québec. Aujourd'hui, on parle du droit à l'éducation. Quel regard portez-vous sur l'éducation offerte dans votre jeunesse et celle d'aujourd'hui?

D'abord, il faut se rendre compte d'une chose. Effectivement, quand on regarde la liste des Anciens, plusieurs ont joué un rôle important dans la société. Ils font partie de l'élite mais, au départ, la majeure partie de ces gens-là venaient de milieux extrêmement modestes. Dans ma classe à Saint-Hyacinthe, nous étions 61. Un seul fils de médecin, pas de fils d'avocat, une majorité de fils d'agriculteurs et d'ouvriers de la région. J'avais un statut particulier parce que j'étais le fils d'un gérant de banque, mais ce n'était pas non plus la fin du monde.

Je me souviens d'avoir vu à Saint-Hyacinthe, à l'automne, des parents qui arrivaient avec un tracteur et une benne derrière. Ils venaient porter des pommes de terre ou des épis de maïs pour payer la scolarité de leurs enfants. Ils payaient en espèces. Ce n'est pas un signe de grande richesse, n'est-ce pas? Il faut aussi souligner que le Séminaire donnait des bourses d'étude. J'ai appris bien plus tard que certains de mes confrères avaient reçu de telles bourses pendant plusieurs années. Personne ne le savait. La beauté du système c'est qu'il n'y avait aucune discrimination basée sur les revenus des familles.

En ce qui concerne le droit à l'éducation, c'est une question qui ne se posait pas à l'époque. On se rendait compte que le système scolaire était dans une impasse puisque que seuls les

collèges classiques pouvaient mener à l'université. Le Québec était très en retard par rapport au reste du Canada en matière de scolarisation. Dans les années 60, il y a eu une réforme complète du système d'éducation au Québec. On a créé les cégeps (Collège d'enseignement général et professionnel) et les polyvalentes et ainsi facilité l'accès à l'université. Malheureusement, en faisant cela, on a aussi dévalorisé les métiers manuels.

Aujourd'hui, bien évidemment, les problèmes des jeunes ne sont plus les mêmes. Ils se posent des questions différentes et doivent faire très tôt des choix qui vont décider de leur avenir. Par exemple, une formation en sciences humaines au cégep signifie que vous venez de renoncer à des études en médecine. Pour nous, la question ne se posait pas aussi vite dans notre vie. Deux choix s'offraient : le cours classique ou le secteur public. Le cours classique, c'était une grande formation, incluant l'étude du latin et du grec, qui nous préparait à tous les métiers et professions.

8. Avant la Révolution tranquille, l'Église contrôlait le système d'éducation au Québec. Quels étaient les avantages et les inconvénients de cette pratique?

À l'époque, l'Église était totalement dominée par un courant conservateur. Il y avait très peu de dissidents en son sein. Son emprise sur la société était très forte. Contrairement à ce qui s'est produit en Europe, l'Église québécoise n'a pas su s'adapter aux changements. C'est ce qui explique, sans doute, sa chute brutale. Ce conservatisme isolait complètement le Québec.

L'Église contrôlait le système scolaire ainsi que le système de sécurité sociale. Elle imposait à l'ensemble de la société une discipline hors de l'ordinaire. Ainsi, si vous vouliez aller dans un collège classique, il vous fallait accepter de vous soumettre à des règles très strictes sinon vous étiez expulsé, un point c'est tout. Au collège, on nous imposait un régime de vie moyenâgeux. Ça n'avait pas de sens. La messe obligatoire, les vêpres, et autres contraintes qui ne correspondaient plus à la réalité.

D'un autre côté, l'Église nous a permis de disposer du personnel nécessaire pour faire fonctionner le Québec. Elle a joué un rôle de suppléance jusqu'à ce que l'État assume enfin, dans les années 60, ses responsabilités. Il ne faut pas oublier que la classe politique avait tout abandonné à l'Église. À l'époque, c'était le libéralisme au sens le plus fort du terme, ce qui a permis à l'Église d'étendre son pouvoir.

9. Vos études classiques vous ont-elles bien préparé à relever les défis qui allaient se présenter quelques années plus tard?

Oui, je pense.

J'ai eu la chance d'avoir de jeunes professeurs – de jeunes prêtres – qui avaient tous fait des études en Europe. Ils avaient une formation de niveau supérieur et avaient baigné dans un milieu culturel plus émancipé qu'au Québec. Ils nous permettaient d'élargir nos horizons.

Cela m'amène à me poser beaucoup de questions sur le fonctionnement de l'Église à cette époque. Ces prêtres et la majeure partie des évêques de l'époque avaient fait leurs études dans une Europe où l'Église était en pleine transformation. Là-bas, c'était le temps des prêtres ouvriers; il y avait une remise en question fondamentale du rôle de l'Église et de son fonctionnement. Je me suis toujours demandé pourquoi ces jeunes prêtres, à leur retour, se fondaient dans le moule extrêmement conservateur de l'Église institutionnelle. Un moule qui éclatera quelques années plus tard, après le début de la Révolution tranquille. Je ne parviens toujours pas à comprendre comment ces jeunes hommes, qui avaient été exposés aux changements, avaient pu, une fois revenus ici, faire comme si de rien n'était. Cela me dépasse encore aujourd'hui.

10. En 1961, à 21 ans, vous avez terminé vos études classiques. Quels étaient alors les choix qui s'offraient à vous et aux jeunes étudiants de l'époque?

En 1960, la société québécoise commençait à changer. Vingt ans auparavant, les choix des étudiants étaient extrêmement limités. Il y avait la prêtrise qui attirait une bonne partie des finissants. Puis, il y avait les professions libérales : avocat, médecin, notaire.

Mais en 1960, les choses avaient changé. Beaucoup moins d'étudiants se destinaient à la prêtrise et, signe des temps?, la pédagogie et l'éducation étaient de plus en plus populaires. Plusieurs finissants choisissaient de devenir enseignants. Cela traduisait déjà le changement. Et puis, il y avait de « nouvelles » disciplines comme les sciences économiques et les sciences politiques.

11. Toujours en 1961, vous débutez vos études à l'Université de Montréal en science politique. À cette époque commence au Québec la Révolution tranquille. Comment vivez-vous ces changements de la société québécoise? Êtes-vous conscient que le Québec va se transformer profondément dans les prochaines années?

Est-ce que j'étais conscient que le Québec allait changer? Non, parce qu'on vivait les changements au jour le jour et ils étaient très nombreux. Pour être franc, j'étais, comme tant d'autres, un peu surpris et essoufflé de voir que chaque jour il y avait quelque chose de nouveau. C'était absolument fascinant, mais il était difficile de situer ces changements dans une perspective globale. En fait, j'ai compris ce que la Révolution tranquille signifiait lorsque je suis parti faire mes études de doctorat à Paris en septembre 1965. Une fois en France, je disposais du recul nécessaire pour mesurer l'ampleur des changements au Québec.

Je pense que nous avons vécu deux phénomènes simultanément. Sur le plan politique d'abord, c'est la Révolution tranquille avec tout ce que cela comporte, c'est-à-dire la mise en place de l'État providence, la création d'un gouvernement interventionniste et d'un système complet de sécurité sociale. Et puis, il y a tous les bouleversements socio-politiques qui se déroulent ailleurs en Occident : Mai 68 en France, l'opposition à la guerre au Vietnam aux États-Unis et un peu partout dans le monde. Ajoutez à tout cela l'émancipation des femmes qui arrive au même moment.

Pendant que j'étudiais à l'Université de Montréal, j'ai eu la chance de rencontrer quelques artisans de la Révolution tranquille dont le professeur Guy Rocher, qui sera membre de la Commission Parent et qui deviendra sous-ministre à Québec. Guy Rocher était un professeur absolument génial, un grand professeur qui embauchait ses étudiants pour faire des recherches pour la Commission Parent. De cette façon, nous étions au cœur des changements.

Au Québec, l'ampleur et la vitesse des changements dépassaient l'entendement. Pour vous donner une idée, j'ai quitté le Séminaire de Saint-Hyacinthe au mois de juin 1961. C'était à l'époque un collège très strict. Quatre ans plus tard, lorsque j'y suis retourné pour donner un cours, c'était devenu un collège mixte. En un rien de temps, tout avait changé. Il ne faut pas oublier que les médias ont, eux aussi, changé au même rythme que la société. Le journal La

Presse a connu une transformation radicale avec Gérard Pelletier. Jean Paré est devenu le patron de L'Actualité et en a fait un mensuel absolument remarquable.

12. Comme vous venez de le mentionner, pendant que vous étudiez à l'Université de Montréal, vous donnez des cours aux élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Est-ce le début d'une passion?

Une fois à l'Université de Montréal, j'ai continué à garder le contact avec mes anciens professeurs de Saint-Hyacinthe. Un jour, le préfet des études l'Abbé Guy Daudelin, un curé originaire de Granby, m'a demandé de donner le cours d'initiation aux sciences sociales en philo II – dernière année du cours classique. J'ai été très surpris par sa proposition. Malgré le fait que je n'avais jamais donné de cours, j'ai accepté tout de suite. L'idée d'enseigner était très stimulante. On m'a aussi demandé de donner le même cours au Collège Saint-Maurice, un collège de jeunes filles. C'était énorme comme charge de travail. J'allais une journée par semaine donner mes deux cours à Saint-Hyacinthe. Ce fut le début d'une de mes deux passions, l'autre étant le journalisme.

13. En quoi consistait votre cours?

C'était un cours d'initiation à la science politique et aux sciences sociales. Il s'agissait d'expliquer les mécanismes du fonctionnement de l'État et l'organisation politique des sociétés contemporaines.

J'ai préparé ce cours en me basant sur ce que j'avais appris à l'Université de Montréal. J'ai aussi tenté de me mettre à la place de mes étudiants et étudiantes. Mon objectif était de leur fournir des éléments de compréhension de base de la réalité politique. C'est pourquoi je m'inspirais beaucoup de l'actualité.

14. Les années 60, c'est aussi la guerre froide. Quelle analyse faites-vous à l'époque du conflit qui oppose démocratie et communisme?

Le conflit entre l'Est et l'Ouest s'est installé de façon latente dans nos vies. Très tôt dans les années 50, le premier vendredi du mois à midi, partout au pays, les sirènes retentissaient pendant deux minutes. Il s'agissait d'un exercice visant à nous préparer pour une éventuelle attaque aérienne. On vivait dans un climat de guerre froide.

Il y avait aussi tout le discours anticommuniste. C'était la grande hantise. Maurice Duplessis, alors premier ministre du Québec, utilisait les communistes à toutes les sauces pour tenter d'effrayer la population. Tout ce qui ne fonctionnait pas était la faute des communistes. En janvier 1951, lorsque le nouveau pont de Trois Rivières s'est écroulé, Maurice Duplessis a eu le culot de les accuser d'être responsables de cet événement. Notre peur du communisme était aussi alimentée par un climat politique incertain, ailleurs dans le monde. Prenez, à titre d'exemple, le soulèvement de la population hongroise en 1956. Mais, ce qui m'a amené à réfléchir davantage à cette division fondamentale, entre l'Est et l'Ouest, ce fut la crise des missiles de Cuba en octobre 1962 alors que nous sommes passés à un cheveu d'un affrontement nucléaire.

15. Les années 60, c'est aussi la guerre d'Algérie qui se terminera en 1962, c'est la décolonisation de l'Afrique qui se poursuit. Une époque passionnante pour un étudiant en science politique...

La décolonisation de l'Afrique fut pour moi l'occasion de découvrir « le partage du monde » sous un autre angle. Dans ma jeunesse, je ne m'étais jamais interrogé sur le sens de la colonisation. C'était pour moi quelque chose d'abstrait. L'image que j'en ai gardé, quand j'y repense, est celle de l'épopée des missionnaires canadiens qui, chaque année, après des cérémonies grandioses, partaient en Afrique aider les populations locales. Par contre, lorsque le général de Gaulle revint au pouvoir en 1958 et prononça ses fameux discours sur la décolonisation, j'ai réalisé toute la complexité des événements qui avaient lieu en Afrique. À la télévision, on nous montrait des images de la guerre qui se déroulait en Algérie, du retour des colons français [l'exode des pieds-noirs] dans la métropole, du putsch des généraux français à Alger, des attentats de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) un peu partout en

France. Tout cela me fit comprendre le poids de la présence européenne en Afrique et tous les défis liés à la décolonisation.

16. En 1964, vous obtenez votre baccalauréat en science politique et vous commencez vos études de deuxième cycle. Un an plus tard, en 1965, vous obtenez votre maîtrise en science politique. En quoi ont consisté vos études de maîtrise?

À cette époque, les universités, grâce au Conseil des Arts du Canada, avaient des fonds pour faire venir des professeurs de l'étranger. C'est ainsi que j'ai eu la chance d'avoir, pendant plusieurs semaines, deux professeurs français qui m'ont beaucoup marqué : Maurice Duverger, le grand spécialiste des partis politiques et Georges Lavau. C'était tout à fait passionnant d'écouter ces deux universitaires remarquables.

Pour ce qui est de mon mémoire, j'ai étudié l'organisation du Parti libéral dans la circonscription de Shefford où se situait la ville de Granby. Je voulais voir comment le Parti libéral du Québec était passé d'une structure très traditionnelle à une forme plus « moderne ». J'ai soutenu mon mémoire de maîtrise au mois d'octobre 1964. Ensuite, pendant un an, j'ai été assistant du directeur du département de science politique, Dale C. Thompson, un professeur de classe qui avait été le secrétaire particulier de Louis St-Laurent, l'ancien premier ministre du Canada. M. Thompson m'a demandé de donner quelques cours sur les partis politiques canadiens. C'est donc ainsi que j'ai commencé à enseigner à l'université.

17. En 1965, vous quittez le Québec pour aller étudier à la Fondation nationale des sciences politiques à Paris. Deux ans plus tard, vous obtenez votre diplôme supérieur d'étude et de recherche en science politique. Parlez-nous de vos études à Paris, de vos professeurs et de votre vie en général dans cette ville.

Précisons d'abord que je suis allé à Paris parce que j'avais été très impressionné par Maurice Duverger et Georges Lavau. De plus, plusieurs de mes professeurs au collège classique avaient complété leurs études en Europe. À l'époque, c'était aussi une tradition d'aller étudier dans les « vieux » pays.

Donc, j'ai décidé d'aller étudier à la Fondation nationale des sciences politiques. J'ai traversé l'Atlantique en bateau. La découverte de Paris a été pour moi un émerveillement. J'étais dans un autre monde. Grâce aux cours que je donnais à Saint-Hyacinthe, j'avais suffisamment économisé de sorte que j'ai pu acheter une voiture. Ce qui m'a permis de découvrir la France avec des copains. D'ailleurs, mes copains formaient un groupe assez phénoménal. Il y avait, par exemple, François Chevrette qui est devenu doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal; Bernard Landry que je n'ai pas besoin de présenter; Yves Duhaime qui a été ministre des Finances; François Lebrun qui, lui, fut délégué du Québec, entre autres, à Toronto et à Boston; Jacques Lévesque qui a été doyen de la faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'autres!

Pour ce qui est de mes études, ce fut pour moi la découverte de l'enseignement sous forme de séminaire. Mes professeurs étaient extraordinaires. Je me rappelle encore de voir arriver Maurice Duverger qui sortait de sa poche un papier qu'il déplaçait. C'était le plan de ses trois heures de cours. Il avait une façon unique de présenter ses idées tout en respectant le temps alloué. J'ai aussi suivi des cours avec Alfred Grosser et Raymond Aron, un grand intellectuel qui avait vu juste sur le plan des relations internationales au XXème siècle. Mes études à Paris m'ont permis d'élargir mes horizons intellectuels, mes références étant désormais mondiales. Ce qui m'a énormément aidé lorsque je suis devenu journaliste à Radio-Canada. Toujours avec cette volonté de comprendre et de faire comprendre.

Sur le plan personnel, ce fut aussi des années formidables. J'ai connu celle qui allait devenir ma femme. C'était une Belge qui était venue à Paris à l'occasion des fêtes du Carnaval. Je l'ai rencontré par l'intermédiaire d'amis. Ce fut le coup de foudre. On s'est connu au mois de février, on s'est marié au mois de juillet et elle a donné naissance à notre fils au mois d'avril suivant. C'est d'ailleurs l'épouse de Bernard Landry, Lorraine maintenant décédée, qui s'est occupée de ma femme au cours de sa grossesse. Elle lui a trouvé un médecin et une clinique. Je me rappelle avoir vu défiler dans la chambre à la maternité, après la naissance de notre fils, tous mes copains québécois. Cette époque constitue l'une des plus belles pages de ma vie.

18. En 1967, c'est l'Exposition universelle de Montréal, le Québec invite le monde chez lui mais le Québec s'ouvre aussi au monde. Comment pouvez-vous expliquer le fait qu'une société passe si rapidement de la Grande Noirceur sous l'époque Duplessis à l'effervescence de l'Expo 67?

Je suis rentré au pays en juillet 1967, donc après le début de l'Expo. Dans leurs lettres, mes parents, mes frères et mes sœurs ne parlaient que de cela. Ils avaient leur passeport qui leur permettait d'accéder sur les lieux en tout temps. Je me rappelle encore à quel point, en arrivant à l'aéroport à Montréal, j'avais été surpris par les cheveux longs. Tous les hommes, de 15 à 80 ans, portaient les cheveux longs. Et que dire de leur façon de se vêtir! Pour moi, c'était le jour et la nuit. Après deux ans d'absence seulement, j'arrivais dans un autre monde. Ces changements étaient inédits et brutaux. Je parlerais même d'effet de choc. Beaucoup de mes anciens professeurs, qui étaient prêtres, avaient défroqué. Dans d'autres sociétés, ces changements se seraient échelonnés sur plusieurs décennies mais, au Québec, on peut parler d'une question de mois. Même aujourd'hui, je m'interroge encore sur cette période. J'essaie encore de comprendre le comment et le pourquoi. Je pense que l'Église avait trop longtemps exercé sa main mise sur la société québécoise. Et ce fut soudain l'explosion. L'Expo 67 a été l'occasion pour beaucoup de Québécois de s'interroger sur leurs propres valeurs et de se situer dans un contexte international. Au Québec, on avait une peur noire du communisme et voilà qu'à l'Expo, au pavillon de la Tchécoslovaquie, on s'amusait comme des fous. On cessait d'être une société renfermée pour devenir une société occidentale « normale ».

19. Nous parlons ici de la société québécoise, mais qu'en est-il de l'individu? Comment cette période va-t-elle transformer les hommes et les femmes du Québec?

J'ai été renversé de voir l'impact de cet événement sur la vie de mes concitoyens. J'ai réalisé combien les choses avaient changé pendant mon absence. Je vous donne un exemple. À Granby, la mère d'une amie, récemment devenue veuve, vivait le parfait amour avec un voisin sans être mariée. Pour moi, c'était une révolution. Cela aurait été impensable quelques années plus tôt. Mais que s'était-il passé ?

Cela demeure une énigme. Comment expliquer qu'en si peu de temps une société ait changé à ce point? Certes, le Québec s'est inscrit dans une tendance occidentale de contestations et

de changements. Mais ce qui est particulier au Québec, c'est la rapidité avec laquelle cette société se transforme et ce, dans tous les domaines. L'une des conséquences majeures de ces bouleversements est la perte de repères collectifs. Quelques années auparavant, l'Église définissait nos valeurs. Et voilà que tout cela avait disparu.

20. Pensez-vous que vos études à Paris vous ont métamorphosé?

Sur le plan personnel oui, tout à fait. Je me suis marié, j'ai eu un enfant; donc des changements considérables dans ma vie. Sur le plan professionnel, mes études à Paris m'ont permis de mieux comprendre la vie en société. Comment l'ordre politique permet à des collectivités d'accomplir des choses, de se réaliser. J'ai étudié les différences entre le Québec et les pays européens. Il m'a semblé évident que j'adorais trouver des réponses aux questions qui me talonnaient et aussi que j'avais un grand plaisir à expliquer aux autres le fruit de mes recherches et de mes réflexions. Ceci explique probablement pourquoi j'ai été actif professionnellement en tant que journaliste, enseignant et haut fonctionnaire. Ces années passées en France ont été fondamentales pour moi. J'ai été amené à m'interroger sur nos façons de faire, sur nos façons d'être. Des années qui m'ont permis de me remettre en question, de devenir beaucoup plus critique à l'égard de la société québécoise et du monde en général.

21. En 1967, vous êtes de retour au Canada. Vous devenez professeur adjoint au département de science politique de l'Université d'Ottawa. Quelle est la vision qu'on a du monde à Paris et quelle est celle qu'on a à Ottawa?

À Paris, on est, malgré soi, plongé dans une dimension internationale. Mes copains d'étude venaient de tous les pays du monde. Il y avait une majorité de Français, mais il y avait aussi des Iraniens, des Américains, des Espagnols, des Latinos. De plus, les médias français nous renseignaient constamment sur l'actualité internationale. Je me souviens qu'au cours de la guerre des Six Jours [5 juin – 10 juin 1967 ; guerre qui opposa Israël à l'Égypte, à la Jordanie et à la Syrie], je me promenais à Paris et je voyais les gens écouter la radio, regarder la télévision et lire les journaux pour se tenir informés du déroulement des opérations sur le terrain. En Europe, l'actualité internationale était omniprésente. C'était phénoménal. Et voilà que j'arrive à Ottawa où l'on se trouve plongé dans une réflexion majeure sur le statut du Québec. Le front de libération du Québec (FLQ), la fondation du Rassemblement pour

l'indépendance nationale (le parti de Pierre Bourgault, fondé en 1960) et la montée en puissance de René Lévesque expliquent en partie cette préoccupation toute canadienne. Heureusement, l'Exposition universelle laisse entrer l'air du large.

Pour résumer, à mon retour au pays en 1967, notre univers se résume au Canada alors, qu'à Paris, cet univers est tourné vers le monde. Ce fut tout un choc pour moi.

22. Comment se déroule la vie à Ottawa à cette époque?

Tout d'abord, ma femme et moi réalisons l'importance de la langue anglaise. Je ne m'attendais pas à cela. Ensuite, nous avons constaté rapidement que la rivière des Outaouais était une frontière bien réelle entre deux peuples. Les bons restaurants étaient situés à Hull [aujourd'hui Gatineau]. À Ottawa, il n'y avait rien d'original dans la restauration. Par contre, beaucoup de Canadiens français qui vivaient à Hull avaient des emplois de deuxième et de troisième ordre dans la fonction publique fédérale. De l'autre côté, à Ottawa, nous retrouvions l'élite bureaucratique et ses magnifiques résidences. Il y avait un sérieux problème. Hull était le symbole des gagne-petit. Ce n'était pas une ville qui représentait un Québec moderne ou un Québec prospère. C'était plutôt le reflet de l'écart entre les francophones et les anglophones.

23. Au cours des trois années passées à l'Université d'Ottawa, vous réalisez une enquête pour le compte de l'Association des commissaires des écoles bilingues de l'Ontario (aujourd'hui Association française des conseils scolaires de l'Ontario). Quelle était la situation du français dans les écoles ontariennes à la fin des années 60?

En fait, j'ai réalisé plusieurs enquêtes. Dans un premier temps, j'ai étudié la situation des francophones au nouveau Collège Algonquin. Je me suis penché sur la place du français dans ce collège qui était l'équivalent d'un cégep professionnel de haut niveau. J'ai recommandé une forme de bilinguisme. Selon moi, les étudiants se devaient de parfaitement maîtriser leur français et aussi d'être capables de vivre et d'évoluer dans un milieu anglais. Ensuite, on m'a demandé d'étudier la situation des écoles francophones en Ontario. L'Association des commissaires d'écoles bilingues de l'Ontario [ACEBO] répondait ainsi à une demande des

francophones qui vivaient à Toronto. Ces derniers, dont beaucoup venaient de France, étaient mal à l'aise avec le fonctionnement des écoles catholiques de l'époque. Le rapport que j'ai réalisé avec mon collègue Maurice Patry a été très mal reçu. Nous avons proposé de transformer les écoles catholiques bilingues en écoles bilingues tout simplement. Pour certains, la religion était encore tout aussi importante que la langue. Notre objectif était avant tout d'assurer le développement des écoles françaises dans cette province. Le taux d'assimilation des francophones était considérable. Il fallait donc tout mettre en place pour assurer un développement harmonieux de cette communauté.

24. Comment pouvez-vous expliquer le fait, qu'encore aujourd'hui, la ville d'Ottawa, capitale du Canada, n'est toujours pas officiellement bilingue?

Pour de multiples raisons. Bytown, l'ancien nom de la ville d'Ottawa, n'a jamais accepté d'être autre chose qu'une ville anglaise. Créée par le lieutenant-colonel John By en 1828, elle est le symbole de l'empire britannique au Canada. Une culture anglophone s'est transmise, de génération en génération, de sorte que les francophones qui sont venus travailler au gouvernement fédéral devaient, comme tout le monde, parler anglais. Soulignons aussi qu'au cours des années 50, la mairesse d'Ottawa, madame Charlotte Whitton [1951-1956] était une anglophone convaincue qui ne voulait rien savoir de la langue française. Donc il y avait Ottawa et, de l'autre côté de la rivière des Outaouais, il y avait Hull, une ville dominée par l'industrie et l'entreprise. Les Canadiens français qui travaillaient dans ces entreprises étaient des travailleurs manuels. Dans un tel contexte socio-économique, les francophones n'étaient pas en mesure d'imposer leur langue.

25. N'est-ce pas le drame du Canada, deux communautés qui n'ont jamais été capables de bâtir un pays en mesure de respecter les besoins linguistiques de ses citoyens?

Si vous regardez l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, document fondateur du Canada, vous constatez que la langue et l'éducation sont de compétence provinciale. Alors, au fil des ans, chaque province s'est adaptée à la situation qui était la sienne en tenant compte de l'origine des immigrants, majoritairement anglophones. Voilà pourquoi l'idée d'un Canada bilingue a toujours été plus ou moins utopique.

26. Vous revenez au Canada en 1967 et, trois ans plus tard, en 1970, vous retournez en Europe. Peu après votre arrivée, la société Radio-Canada vous propose un travail de journaliste à la pige. Vous allez demeurer 15 ans en Europe.

En fait, la vie vous réserve parfois de belles surprises. Je retourne en Europe pour finir ma thèse de doctorat, et voilà que Radio-Canada me propose de collaborer avec eux. C'est ainsi que plus tard je deviendrai correspondant à temps plein à Bruxelles. J'ai donc présenté ma démission à l'Université d'Ottawa et, du même coup, mis ma thèse entre parenthèses. Heureusement, j'ai publié un livre sur l'histoire du Bloc populaire canadien [parti politique fédéral et provincial, fondé au Québec en 1942 par des opposants à la conscription durant la deuxième guerre mondiale] qui représentait l'essentiel de mes travaux de troisième cycle universitaire.

Cette décision de travailler pour Radio-Canada a été la meilleure de ma vie. À partir de ce moment, ma carrière prendra un tournant important. Les opportunités qui vont se présenter par la suite découleront toutes de ce choix.

27. Quelles étaient vos responsabilités et en quoi consistait votre travail à Bruxelles?

Le bureau de Bruxelles est le résultat de demandes de plus en plus fréquentes de la part de Radio-Canada. J'ai, par la force des choses, multiplié mes collaborations. Je ne faisais pas seulement des topos pour le Radiojournal et la télévision, mais j'intervenais aussi dans des émissions hebdomadaires comme Second regard et La semaine verte. En fait, j'ai été un collaborateur de La semaine verte pendant des années. J'étais aussi amené à voyager partout en Europe pour couvrir l'actualité internationale. Pour bien faire mon travail, j'ai pu compter sur une équipe de jeunes (Bernard Gengler, caméraman et Michel Vanesse, preneur de son), avec qui j'ai pu faire équipe jusqu'en 1982. Nous avons eu rapidement des problèmes d'ordre logistique. D'où l'idée de la création d'un bureau à Bruxelles.

28. En 1982 vous traversez la Manche pour devenir correspondant de Radio-Canada à Londres. Quel regard portez-vous sur le règne de Margaret Thatcher, la Dame de fer?

C'est un règne fascinant. On pouvait être profondément choqué par sa philosophie politique, mais elle secouait le régime, elle donnait à la Grande-Bretagne une nouvelle voix. Elle a relancé un pays qui était à la dérive. Madame Thatcher, avec des moyens parfois brutaux, même inhumains, a imposé son style et remis la Grande-Bretagne en marche. Elle était terriblement agaçante, cassante, mais d'un point de vue journalistique, c'était absolument fantastique. Il y avait toujours quelque chose à dire à son sujet. J'ai eu l'occasion de la voir à deux reprises. La première fois, c'était dans un avion pendant une campagne électorale. Et puis, la seconde fois, lors d'une cérémonie pour sa nomination comme candidate dans sa circonscription. Nous étions la seule équipe de télévision présente sur les lieux. J'ai donc pu lui parler. C'était une femme qui en imposait avec ses idées précises et cassantes en matière politique. On savait où on allait avec elle. Elle a imposé sa vision des choses à la Grande-Bretagne. Les Britanniques sont toujours partagés quant à son héritage...

29. En tant que journaliste dans l'une des capitales les plus importantes de la planète, quels étaient vos défis au quotidien?

Mon principal défi était de trouver un sujet susceptible d'intéresser les téléspectateurs canadiens. Dieu merci Madame Thatcher était au pouvoir à ce moment-là! Mais je voulais dépasser la politique et m'attarder aux changements sociaux qui touchaient les Britanniques. C'est ainsi que j'ai réalisé un reportage sur les jeunes Anglaises qui décidèrent de laisser tomber le soutien-gorge sur les plages de la Grande-Bretagne. C'était pour l'époque un événement incroyable au pays de la morale victorienne. À ma grande surprise, mon reportage a provoqué des remous à Radio-Canada. Il a finalement été diffusé un samedi soir, à 23 h, après une joute de baseball! J'essayais toujours de présenter des sujets qui pouvaient susciter l'émoi ou encore la curiosité chez mes compatriotes.

30. Vous avez écrit un livre sur le Bloc populaire qui a été publié en 1982. Ce parti politique est formé en 1942 par des opposants à la conscription. Ce parti est mal connu au Québec. D'ailleurs on utilise l'expression « trou de mémoire » pour parler de cette période de l'histoire du Québec. Pourquoi en est-il ainsi?

D'abord, il faut dire que le Bloc populaire était le sujet de ma thèse de doctorat. Pendant mes études, j'avais découvert qu'on ne savait à peu près rien du Bloc populaire au Québec. Ce parti a été fondé par le sénateur Maxime Raymond, un libéral de Valleyfield, et par André Laurendeau, un jeune intellectuel qui était directeur de la revue L'Action nationale. Ils ont créé ce parti dans le sillage de l'opposition à la conscription pendant la Deuxième Guerre mondiale. La conscription, qui a finalement été décrétée par le gouvernement canadien en 1944, allait à l'encontre des promesses qui avaient été répétées au Québec à de multiples reprises. Les politiciens fédéraux disaient que les jeunes Canadiens français ne seraient jamais conscrits malgré eux pour faire la guerre ailleurs qu'au Canada. Toutes les campagnes électorales fédérales qui se déroulèrent au Québec entre 1928 et 1939 abordent cette question.

Le Premier ministre McKenzie King tient un «plébiscite» en 1942 pour être relevé de ses promesses aux Canadiens français. On a l'impression d'avoir été trahi par le Parti libéral de McKenzie King. Immédiatement se crée la Ligue pour la défense du Canada qui va mener campagne auprès des Canadiens français au Québec, mais aussi dans quelques autres provinces où se concentre la diaspora. Une campagne menée tambour battant avec des moyens de fortune. Au Québec, 80 % des électeurs refusent de délier le gouvernement canadien de sa promesse; dans le reste du Canada, c'est exactement l'inverse. C'est sur la lancée de la Ligue pour la défense du Canada que va s'inscrire la naissance du Bloc populaire. Ceci explique la popularité du Bloc populaire, parti nationaliste très avant-gardiste pour l'époque.

J'ai eu la chance de rencontrer M. Laurendeau à quelques reprises. De plus, j'ai eu accès à ses archives personnelles. L'ouvrage a d'abord été publié par Jacques Fortin, le patron des éditions Québec Amérique. À ma grande surprise, on a vendu 3 000 exemplaires de mon livre. En 2000, Jacques Godbout m'a demandé de republier mon livre dans la collection Compact chez Boréal. Celui-ci est toujours disponible sur le marché.

Maintenant abordons la question du « trou de mémoire ». Le 30 août 1944, Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, est réélu au Québec. Le Bloc populaire s'effiloche

assez rapidement. Après la guerre, lorsqu'on a découvert les camps de concentration et que l'on a compris ce qui s'était passé en Europe, on s'est demandé collectivement si on ne s'était pas trompé. De plus, avec la fin des hostilités, débute une période de prospérité comme le Québec n'en avait jamais connu. On semble donc avoir décidé d'oublier et de tourner la page.

31. En 1985, vous rentrez au Canada; vous êtes nommé rédacteur en chef du quotidien Le Devoir. Quels sont les facteurs qui ont motivé ce retour au pays?

Mon contrat de correspondant à Londres spécifiait que j'avais un mandat de trois ans. Ce qui était dans les normes. Il s'est alors passé quelque chose que je n'ai pas encore réussi à comprendre. Pendant trois mois [février, mars et avril 1985], je n'ai eu aucune communication avec la Direction générale de l'information de Radio-Canada. J'avais beau téléphoner, envoyer des télex, comme on disait à l'époque, on ne répondait pas. Pour ma part, j'avais clairement signifié que je souhaitais aller à Washington. Après avoir été correspondant à Bruxelles et à Londres, je trouvais que Washington était la place toute désignée. C'est une ville où les jeux politiques sont très rudes d'où l'importance d'avoir roulé sa bosse sur la planète avant d'y être affecté. Et puis, un soir de mai 1985, je reçois un appel de Jean-Louis Roy qui était directeur du Devoir, à ce moment-là. Ce dernier me propose de devenir rédacteur en chef du journal. Au même moment ou presque, Radio-Canada décide de m'offrir un poste de correspondant à Ottawa... Finalement, j'ai accepté la proposition très stimulante de Jean-Louis Roy et je suis devenu rédacteur en chef du Devoir.

32. Quels ont été les arguments de Jean-Louis Roy pour vous convaincre d'accepter ce poste?

Jean-Louis Roy n'a pas eu à me convaincre. Il m'a téléphoné pour me proposer le poste de rédacteur en chef parce que Lise Bissonnette avait décidé de démissionner. Pour moi un nouveau défi se présentait : occuper un poste de gestionnaire. Jusque-là, j'avais toujours été solitaire, je faisais les choses par moi-même. Et voilà que je devenais le patron d'une salle de rédaction avec des journalistes d'une qualité exceptionnelle.

Je reviens alors au pays, persuadé que la situation financière du Devoir est bonne. J'entre en fonction en septembre, merveilleusement accueilli par toute l'équipe en place. Quatre mois plus tard, en janvier 1986, Jean-Louis Roy est nommé délégué général du Québec à Paris. Par la force des choses, j'hérite de la direction effective du Devoir, mais je refuse d'être nommé directeur par intérim. Je demeure rédacteur en chef. C'est à ce moment-là que je découvre que la situation financière du Devoir est catastrophique. Les prochains six mois furent extrêmement difficiles, mais très formateurs à plus d'un titre.

Au niveau familial, c'était là aussi compliqué. Pendant toute la période où j'étais correspondant à Londres, mon épouse et mon fils étaient demeurés à Bruxelles. Au moment de mon départ pour Montréal, voilà que mon fils décide d'entreprendre ses études en médecine à l'Université de Louvain-la-Neuve. Je suis donc rentré seul au Canada. Disons que nous trois, ma femme, mon fils et moi, sommes devenus d'excellents clients de Sabena [ancienne compagnie d'aviation belge remplacée par Brussels Airlines] et d'Air Canada. Nous avons tenté de concilier la vie professionnelle et la vie familiale de cette manière-là.

33. Vous avez écrit un magnifique texte sur ce passage au Devoir, intitulé Mon « beau risque ». Dans ce texte, vous posez la question suivante : « Comment retrouver une écriture qui ne soit pas au service de l'image, qui retrouve sa nature première? » Parlez-nous de cette transition de l'image à l'écrit. Fut-elle difficile?

Je dois vous avouer que j'ai eu peur, au départ de l'aventure.

En plus de mes fonctions de rédacteur en chef, je devais aussi écrire des éditoriaux. Et les éditoriaux du Devoir étaient très longs. Alors qu'à la radio ou à la télévision, les textes ne dépassent rarement quinze lignes, un éditorial au Devoir pouvait atteindre facilement une centaine de lignes. En Europe, je m'étais habitué à la concision, au dépouillement le plus total, et là, je devais écrire des textes soutenus avec toutes les nuances que cela doit comporter. L'image n'était plus là pour mener à la compréhension du sujet. Dans un éditorial, tout repose sur l'écriture. Mon objectif, et je pense que c'est l'objectif de tout journaliste sérieux, était qu'on puisse lire mon texte d'un seul jet, qu'on le comprenne et qu'on en soit satisfait, convaincu ou non.

34. À cette époque, plusieurs événements bousculent les sociétés québécoise et canadienne. En 1987, Brian Mulroney, premier ministre du Canada, tente de réconcilier le Québec et le reste du Canada avec l'Accord du Lac Meech, accord qui finira par être rejeté. Quels sont vos souvenirs entourant cet évènement?

D'abord quelque chose d'anecdotique. Je savais vaguement qu'il y avait des discussions entre l'équipe de M. Mulroney, celle de M. Bourassa et les premiers ministres des autres provinces. Je me rappelle des propos de M. Mulroney lors d'un discours où il avait promis de réintégrer le Québec dans le giron fédéral dans l'honneur et l'enthousiasme. Très belle phrase. Un bon matin, j'apprends à la radio que les premiers ministres, réunis à Ottawa, se sont entendus sur la question du Québec, ce qui deviendra l'Accord du Lac Meech. Cela m'a amené à réfléchir sur la situation du Québec au sein du Canada. Après l'échec du référendum de 1980, les évènements s'étaient bousculés. Le gouvernement fédéral a procédé au rapatriement de la constitution qui s'est fait à l'encontre de la volonté de l'Assemblée nationale et de la majeure partie de la population québécoise.

Mon travail au Devoir m'obligeait à définir la position du journal sur cette question. J'ai alors tenté une analyse prospective de l'évolution du pays. Par la nature de mes fonctions, je voyageais partout au Canada. J'avais été frappé par les changements démographiques que nous vivions partout, y compris au Québec et particulièrement à Montréal. La notion des deux peuples fondateurs était peut-être intéressante, mais elle était complètement dépassée par les évènements. Je me suis rendu compte que pour beaucoup de néo-canadiens et de néo-québécois, cette notion des deux peuples fondateurs, était quelque chose de surréaliste. D'ailleurs les changements qui se produisaient à Montréal le montraient très bien. Comme je voyageais en métro et en autobus, je voyais les visages, j'entendais les accents, et je me rendais bien compte que le Québec que j'avais connu en 1970, n'était plus le même. Pour moi, il était évident que l'Accord du Lac Meech représentait l'une des dernières chances pour les francophones et les anglophones de souche, d'en venir à une entente. Je suis profondément nationaliste et je me disais qu'il n'y a pas de petits gains. L'Accord du Lac Meech répondait aux conditions posées par M. Bourassa et n'hypothéquait pas l'avenir du Québec. Je me rappelle avoir eu des discussions vigoureuses avec la direction du Parti québécois qui ne voulait pas de cet accord. Et puis ce fut l'entrée en scène de Pierre Elliott Trudeau. Bien qu'il fût retiré de la politique active, il a tout fait pour faire échouer l'Accord du Lac Meech. Il a publié un article dévastateur où il dénonçait la position de ceux qui soutenaient cet accord historique, dont moi-même. Selon lui, on menaçait le Canada tel qu'il

l'avait bâti. M. Trudeau, qui était considéré comme un dieu au Canada anglais, a réussi avec le premier ministre de Terre-Neuve [Clyde Wells] à changer le cours des choses.

Quant à ma carrière au Devoir, j'avais signifié, deux ans auparavant, mon intention de passer à autre chose. D'ailleurs, Radio-Canada m'avait offert un poste important au service de l'information. Mais, M. Laurent A. Picard, ancien président de Radio-Canada, m'a demandé de demeurer en poste encore quelques années. Il y avait alors beaucoup de tension interne au journal. Suite à la démission de Benoît Lauzière, le conseil d'administration a demandé à Lise Bissonnette de prendre la relève. Pour ma part, j'étais complètement épuisé et j'ai donc décidé de tirer ma révérence à ce moment-là. J'aurai travaillé cinq années au Devoir où en plus d'assumer les fonctions de rédacteur en chef, j'aurai réussi grâce à l'aide de Denis Vincent, des membres du conseil d'administration et de toute l'équipe des journalistes, à maintenir ce journal en vie et même à le remettre sur les rails. Je pense très humblement avoir bien fait mon travail.

35. Le traité de libre-échange du 4 octobre 1987 entre le Canada et les États-Unis a été bien accepté au Québec alors qu'au Canada anglais, plusieurs s'y opposaient. Comment expliquez-vous cela?

Le traité de libre-échange était une démarche imprévue de Brian Mulroney. Il n'en avait jamais parlé pendant la campagne électorale. Ce qui m'avait frappé au fil des ans, c'était l'ampleur du commerce entre le Canada et les États-Unis et celui-ci allait toujours en augmentant. Notre commerce international se faisait surtout avec les États-Unis. L'ancien premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, avait bien tenté de développer des liens commerciaux avec l'Europe et l'Asie pour diminuer cette domination américaine. Mais cela n'avait pas fonctionné. La géographie a ses droits. D'ailleurs, au Québec, les hommes d'affaires et les industriels étaient habitués à faire du commerce avec les états américains plutôt qu'avec les autres provinces canadiennes. Cette situation entraînait certains problèmes. Les politiciens américains réussissaient souvent à obtenir la mise en place par Washington de surtaxes qui touchaient certains secteurs du commerce entre les deux pays. Selon moi, l'accord de libre-échange était une façon de diminuer l'arbitraire des États-Unis dans nos relations commerciales.

Les Canadiens anglais avaient un résonnement tout à fait différent. Prenons l'exemple de l'Ontario. L'économie de cette province s'est développée grâce à des accords particuliers

avec les États-Unis, comme le Pacte de l'automobile. Pour l'Ontario, l'accord de libre-échange était menaçant parce qu'il pouvait remettre en cause certains acquis. En plus de la dimension économique, il y avait aussi un aspect culturel. Plusieurs intellectuels Canadiens anglais, nationalistes convaincus, redoutaient l'influence de la culture américaine. Au Québec cette crainte n'existait pas. Les intellectuels Canadiens anglais réalisaient qu'une bonne majorité de leurs concitoyens regardaient beaucoup plus la télé américaine que celle du Canada. Il est important de se souvenir qu'à cette époque le réseau de télévision CNN (Cable News Network) devenait de plus en plus populaire au Canada. Pour contrer ce phénomène, on créera les réseaux CBC Newsworld et RDI. L'économie et la culture expliquent en partie pourquoi l'accord de libre-échange opposait une bonne partie du Canada anglais au Québec.

36. Au Devoir, l'une de vos réalisations est la publication, le samedi, d'un cahier consacré à la littérature. Comment ce projet a-t-il pris forme?

Le Devoir avait toujours été un témoin attentif de l'évolution de la littérature québécoise. Pour ma part, j'étais très impressionné par la quantité et la qualité des livres publiés au Québec. J'ai réalisé que Le Devoir pouvait porter un regard critique sur ce milieu. Nous avions au sein de notre journal des gens très compétents dans ce domaine, entre autres, Jean Royer, Jean-V. Dufresne et Robert Lévesque. Ces journalistes étaient très impliqués dans le domaine culturel. C'est ainsi qu'est né ce cahier hebdomadaire. J'ai proposé qu'on l'appelle « Le plaisir des livres », ce qui a été accepté. L'objectif était vraiment d'accompagner la littérature québécoise. Les éditeurs en étaient très heureux. Du reste, la publicité a suivi. De sorte que nous avons rapidement fait nos frais avec ce cahier. Nous pouvions compter sur des collaborateurs qui faisaient à la fois des recensions et des entrevues avec des auteurs. Pour mon plus grand plaisir, et celui des lecteurs et des lectrices du Devoir, ce cahier existe toujours.

37. Est-ce que les problèmes financiers du Devoir ont nui à la qualité de votre travail? Il y a certainement des choses que vous auriez aimé réaliser mais qui se sont avérées impossibles étant donné la situation financière du journal.

Effectivement, la situation difficile du journal pendant toutes ces années m'a empêché de consacrer plus de temps à la fonction de rédacteur en chef. Plusieurs de mes projets ont été mis en veilleuse. J'aurais aimé que Le Devoir redevienne, comme il l'avait été à une certaine époque, un journal porté sur l'international. Mais même offrir de telles chroniques, sur une base hebdomadaire, était un luxe qu'on ne pouvait pas se permettre. Alors nous nous sommes assurés qu'à chaque jour, à la une du journal, on retrouve une information internationale. Ceci ne coûtait rien. Tous les changements que nous avons réussis à faire à cette époque n'ont nécessité que très peu d'investissements.

38. En 1985, en URSS, Mikhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du parti communiste, tient un nouveau discours, celui de la perestroïka. A-t-on bien saisi l'importance des changements qui prennent place alors dans ce pays?

En 1985, j'étais à Londres quand Mikhaïl Gorbatchev est venu en Grande-Bretagne rencontrer Margaret Thatcher qui était alors première ministre. J'ai été frappé par les propos que tenait Gorbatchev, des propos très différents de ses prédécesseurs. Il y avait un modernisme qui m'avait interpellé. Bien entendu, à l'époque, personne n'était capable de prédire ce qui allait arriver. Tout commence à se bousculer au printemps 1989 quand la Hongrie ouvre ses frontières [2 mai 1989], ce qui permet aux Allemands de l'Est d'atteindre l'Allemagne de l'Ouest sans que Moscou n'y trouve rien à redire. Plus tard, le 6 octobre de la même année, Gorbatchev s'est rendu à Berlin-Est et a signifié au responsable de la République démocratique allemande, Erich Honecker, que les Allemands de l'Est étaient dorénavant responsables de leur destin. Puis, quelques semaines plus tard, le 9 novembre, nous avons assisté à la chute du mur de Berlin et à l'implosion de l'URSS, le 26 décembre 1991. L'histoire s'est emballée. Gorbatchev a été sans doute à l'origine de ces événements, mais l'économie de l'URSS était telle que ça ne pouvait plus continuer. Le décalage entre les économies des pays communistes et les économies des pays capitalistes était immense.

39. Dans les années 80, comment percevait-on au Québec le phénomène Ronald Reagan? Réalisait-on que nos voisins du Sud remettaient en cause, dans une certaine mesure, le rôle de l'État?

Au Québec, on a vite réalisé que le président Ronald Reagan avait une idée bien précise du rôle de l'État et qu'il n'entendait pas à rire. En août 1981, suite à une grève illégale des contrôleurs aériens, Reagan congédia ces derniers sur le champ. Au même moment au Québec, les choses se passaient différemment. Les Québécois venaient de découvrir l'État providence. Ils profitaient d'un système d'éducation et d'un système d'assurance-santé moderne mis en place à la faveur de la Révolution tranquille. Avant l'avènement de l'assurance-hospitalisation, puis de l'assurance-santé, un séjour à l'hôpital représentait pour bien des familles québécoises une catastrophe. Alors cette idée de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher de réduire le rôle de l'État nous semblait inconcevable. Il faudra attendre une dizaine d'années avant que cette question n'apparaisse à l'agenda des politiciens québécois.

40. Votre vie a été très intense pendant ces cinq ans passés au Devoir. Vous avez déjà déclaré que lors d'un déplacement entre Montréal et Gatineau, au mois de juin, vous avez eu un choc quand soudainement vous avez réalisé que nous étions en été!

Je m'en souviens très bien. J'avais été invité par la Société Saint-Jean-Baptiste qui était alors présidée par Sylvain Simard. Ce dernier était professeur à l'Université d'Ottawa; il deviendra ministre par la suite. Je devais prononcer une allocution à l'occasion des Fêtes de la Saint-Jean. J'avais loué une voiture pour me rendre à Gatineau et voilà que sur l'autoroute, j'aperçois des gens qui travaillent dans les champs. Je réalise que, depuis un an, je n'ai pas vu les saisons passer. J'étais tellement occupé au Devoir que j'avais perdu le sens des réalités. Je vivais dans un autre monde. Je n'avais plus de temps pour me ressourcer. Je ne lisais plus. Mon travail au Devoir accaparait toute ma vie. Je n'ai jamais oublié cet instant.

41. En 1990, vous devenez président de la Commission d'accès à l'information du Québec. Comment s'est présenté à vous ce nouveau travail?

À l'été 1990, Mme Lise Bissonnette est nommée directrice du Devoir. Ce fut pour moi un grand soulagement. Je pouvais enfin passer à autre chose. C'est alors qu'un conseiller de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, m'a contacté. Il m'a proposé de devenir président de la Commission d'accès à l'information. Je connaissais peu de choses sur l'accès à l'information, mais j'ai décidé de relever le défi.

42. Votre travail au journal Le Devoir vous a sans doute bien préparé à vos nouvelles fonctions?

Pas nécessairement. Au Devoir, j'avais vite réalisé que les journalistes obtenaient toujours de l'information par des moyens traditionnels. Je pense ici aux conversations privées, aux révélations de toutes sortes et au travail de recherche et d'enquête, aux enveloppes brunes. Les journalistes utilisaient très peu la Loi sur l'accès à l'information [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels].

Cette loi est dans un sens assez exceptionnelle. C'est en quelque sorte René Lévesque qui l'a «imposée» en 1982, avec l'appui unanime de l'Assemblée nationale. . Ce dernier avait une admiration avouée pour le système politique américain et il avait été profondément marqué par l'affaire du Watergate, en particulier par le travail des juges et des journalistes. Ce scandale a convaincu M. Lévesque de mettre en place une loi sur l'accès à l'information à la grande inquiétude de l'administration publique.

Cette loi a quelque chose d'original, car elle regroupe à la fois l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. C'est ce qu'on a appelé « le modèle québécois ». Cela signifie que tout le domaine de l'information et de la protection des renseignements personnels est traité par un seul organisme –la Commission d'accès à l'information - et pris en charge par une seule loi. Ce modèle a été adopté par les autres provinces canadiennes et par plusieurs pays dans le monde.

43. Le citoyen n'est-il pas démuné face à un État tout puissant qui, par nature, veut toujours plus d'information, sans nécessairement vouloir la partager?

On a toujours considéré que l'information gouvernementale relevait plus ou moins du secret d'État. Un bon fonctionnaire est celui qui sait se taire. Demander à un fonctionnaire d'être ouvert et de faire preuve de transparence, c'est renverser complètement des siècles de pratique administrative. Pourtant, la réalité nous amène à postuler que les choses doivent changer. La mise en place de l'État providence amène les gouvernements à obtenir beaucoup d'information pour des raisons d'équité, de justice sociale, mais aussi de contrôle. Les gouvernements accumulent une quantité phénoménale de renseignements sur tous les aspects touchant la vie des citoyens. Parfois, pour ne pas dire souvent, ces mêmes citoyens n'ont aucune idée des travaux et des recherches qui sont menés par ces mêmes gouvernements. Les fonctionnaires sont très craintifs face à l'accès à l'information. Ils ne sont pas intéressés à ce que la population connaisse les dessous de leur travail et ils ne veulent surtout pas que leur nom soit mentionné sur la place publique.

Quant aux politiciens, ils ont une double attitude selon le siège qu'ils occupent au Parlement. S'ils sont dans l'opposition, ils réclament à cor et à cri plus de transparence de la part du gouvernement. Par contre, s'ils sont au pouvoir, ils font tout pour limiter l'accès à l'information. C'est cette culture qu'il faut changer. Et cela prend beaucoup de courage et de temps!

44. Vous avez mentionné à plusieurs reprises la facilité avec laquelle l'État peut changer les règles au niveau de l'information gouvernementale, cela sans aucune consultation préalable avec la société civile ou les instances politiques.

Pour contrer ce problème au Québec, la Loi oblige l'Assemblée nationale à revoir tous les cinq ans la législation relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels. Un rapport, élaboré par la Commission d'accès à l'information, est alors déposé et étudié en commission parlementaire. Les citoyens et les organismes peuvent réagir et présenter des mémoires. Les médias vont s'attarder sur les questions soulevées en commission parlementaire facilitant ainsi un débat public. Ce débat est très important, car il permet dans une certaine mesure de changer les choses et de faire évoluer la loi.

Certes, il peut toujours y avoir des événements qui vont empêcher ou «bloquer» le bon fonctionnement de l'accès à l'information. Prenons l'exemple des États-Unis. Suite aux événements du 11 septembre 2001, le gouvernement Bush a utilisé ses pouvoirs pour mettre un frein à l'accès à l'information. Cela a entraîné un mouvement de recul très fort. L'accès à l'information est un combat constant. Il ne faut jamais penser que l'on a gagné la partie.

45. Peut-on faire confiance aux politiciens lorsqu'il s'agit de bien encadrer les informations recueillies sur les citoyens? Les événements semblent prendre le dessus sur les principes éthiques. L'exemple de l'après-11 septembre 2001 aux États-Unis et ailleurs dans le monde est éloquent à cet égard. Les communications des citoyens ont été surveillées malgré les lois qui interdisent cette pratique.

Aux États-Unis, au nom de la sécurité, on a justifié une foule de mesures qui auraient été impensables avant les événements de 2001; on a adopté la fameuse USA Patriot Act, une loi qui ne respecte guère la vie privée des citoyens. L'année 2001 a marqué un retour en arrière dû à une panique générale. Plus récemment l'affaire Snowden a démontré à quel point le gouvernement américain et certains de ses alliés faisaient fi de la protection de la vie privée. Aujourd'hui, avec Internet, les procédures d'interception des communications sont devenues un jeu d'enfant ou presque pour ceux qui maîtrisent bien les technologies informatiques.

46. N'est-il pas temps de réviser les lois d'accès à l'information au Québec et au Canada?

Il s'agit d'un problème majeur. Comme je l'ai mentionné, la loi québécoise a le mérite d'imposer une révision systématique à tous les cinq ans. Une commission parlementaire se penche sur la loi et dépose son rapport. Ce processus permet de changer la loi quand cela est jugé nécessaire et que la donne politique s'y prête – ce qui n'est pas toujours le cas. Depuis l'adoption de la loi en 1982, on a tout de même procédé à quelques réaménagements importants, dont le dernier en 2006.

Pour ce qui est du gouvernement fédéral, un tel processus n'existe pas. Les commissaires responsables de l'accès à l'information sont intervenus publiquement en faveur de possibles

réformes mais, malheureusement, cela ne s'est pas traduit dans les faits. Le premier ministre du Canada, M. Harper, a certes élargi le nombre d'organismes assujettis à la loi fédérale, mais il n'y a pas eu de révision systématique de cette loi depuis sa création en 1982.

Il y a aussi un autre problème qui est très important, celui des délais. Certaines demandes à caractère historique exigent évidemment beaucoup plus de temps mais, pour d'autres demandes, les responsables politiques et les fonctionnaires trouvent toutes sortes d'échappatoires pour ne pas respecter les délais. Dans le milieu de l'information gouvernementale, nous retrouvons la culture traditionnelle du secret qui ne correspond pas à l'intérêt public.

47. Selon vous, où débute et où se termine la transparence de l'État dans le domaine de l'information?

Il s'agit d'un paradoxe. C'est l'État qui détermine lui-même ce qu'il entend soumettre au processus de transparence et qui détermine lui-même ce qui sera accessible en vertu des lois d'accès à l'information. L'État est à la fois juge et partie. De plus, il faut ajouter qu'à l'origine les lois d'accès à l'information ont été le fait soit de personnalités politiques, soit des gouvernements. Aujourd'hui, les médias et les citoyens interviennent régulièrement pour exiger une plus grande transparence. Les gouvernements pour se légitimer et combattre le cynisme ambiant doivent faire preuve d'une plus grande ouverture dans le domaine de l'information. Mais il est évident que la société civile a un rôle très important à jouer. Ce sont les pressions exercées sur les gouvernements qui font avancer les choses. D'où l'importance de voir une organisation comme l'Association canadienne des libertés civiles forcer les gouvernements à être plus transparents.

48. En tant que président de la Commission d'accès à l'information, vous avez certainement connu des moments où vous avez dû affronter le gouvernement?

Il y a eu des moments de tension avec les gouvernements mais, règle générale, les rapports ont toujours été cordiaux. Je vous donne un exemple précis. En 1999, la Commission d'accès à l'information a déposé un rapport concernant les pratiques en matière de sondages au sein du Ministère du Revenu du Québec. Suite au dépôt de ce rapport, la ministre et la sous-ministre de ce Ministère ont démissionné. C'était quelque chose d'inédit. Cela démontrait

que le gouvernement accordait beaucoup d'importance à cette loi. À ce moment-là, mes rapports avec le gouvernement se sont quelque peu refroidis, mais jamais au point de devenir tendus.

Voici quelque chose qui va vous surprendre. Mes rapports les plus difficiles, je les ai vécus avec un représentant de l'opposition, M. Thomas Mulcair. Je ne sais pas pourquoi mais celui-ci a réclamé des dizaines de fois ma démission. Il faisait flèche de tout bois contre moi; sans doute, ma tête ne lui revenait pas!

49. Quel a été votre plus grand défi pendant toutes ces années à la Commission d'accès à l'information?

J'avais deux grands défis. Mon premier a été de m'assurer que les parlementaires et les membres du gouvernement maintiennent leur intérêt à l'égard de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Même si cette loi doit faire l'objet d'une révision tous les cinq ans, il faut, qu'entre temps, les politiciens soient au courant des derniers développements la concernant. Je profitais donc des convocations en commission parlementaire pour faire passer mes messages. Mon deuxième défi fut de faire connaître cette loi auprès du grand public. Comme elle a avant tout pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la démocratie, il devient impératif qu'elle soit connue des citoyens.

50. En 1994, votre fils unique, Vincent, est décédé dans un accident de voiture en Belgique, pays où il vivait et travaillait. On reste marqué à tout jamais par un tel évènement. Tout au plus peut-on apprendre à vivre avec sa peine, sa douleur.

La mort de Vincent a été un choc terrible pour nous, ses parents. Voir grandir notre fils, le voir devenir médecin, spécialiste en néonatalogie [science des prématurés] étaient pour nous quelque chose d'extraordinaire. Et voilà qu'il disparaît. Encore aujourd'hui, c'est difficile à accepter. Lorsque mes amis parlent de leurs enfants ou de leurs petits-enfants, je ressens un vide immense. Un vide que rien ne peut combler. Il y a quelques jours, ma femme et moi parlions de Vincent et j'avais la gorge sèche. Sa disparition est l'évènement le plus sombre de ma vie.

51. Après votre deuxième et dernier mandat à la tête de la Commission d'accès à l'information du Québec, vous devenez professeur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Il s'agit d'un retour à votre première passion, l'enseignement.

Il faut dire que j'ai toujours eu deux passions et la vie a fait que j'ai rarement eu à choisir entre les deux. Les événements m'ont amené à accepter les choses qui se présentaient. J'ai commencé à pratiquer le journalisme alors que j'étais adolescent et, après, j'ai eu la chance d'exercer ce métier en Europe, puis au journal *Le Devoir*. La même chose s'est produite pour l'enseignement. D'ailleurs, quand j'ai commencé à travailler au *Devoir*, j'ai aussi accepté de donner un cours à l'université. J'ai continué à enseigner lorsque je suis devenu président de la Commission d'accès à l'information du Québec. J'ai toujours pensé qu'il était important que ceux et celles qui détiennent des postes d'autorité au sein de la société transmettent leur savoir aux plus jeunes générations. Lorsque j'ai terminé mon mandat à la Commission d'accès à l'information du Québec, c'est avec plaisir que j'ai accepté de devenir professeur invité à l'ENAP à Montréal. Ensuite, toujours pour l'ENAP, j'ai également enseigné au campus de Gatineau. Parallèlement, j'ai été nommé directeur du laboratoire d'études sur les politiques publiques et la mondialisation à Québec (le LEPPM). Il s'agit d'un groupe de recherche établi en partenariat avec le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour analyser l'impact de la mondialisation sur l'exercice des pouvoirs du gouvernement du Québec et qui a malheureusement été démantelé en 2013.

52. Les États modernes ne tiennent-ils pas trop facilement la démocratie pour acquise?

De nos jours, les États modernes connaissent une crise de légitimité. Ils ne pensent pas systématiquement à la démocratie. Pour eux, ce qui compte, c'est d'obtenir des résultats, de faire fonctionner l'État et de répondre aux attentes de la société. On ne s'interroge pas beaucoup sur le fonctionnement de la démocratie, même si certains États ont un ministère de réforme des institutions démocratiques. Règle générale, les États agissent seulement lorsque le cynisme devient trop pressant, lorsqu'il y a contestation de leur fonctionnement par des groupes, des associations ou des individus. Alors apparaissent parfois des changements qui ont pour objectif de corriger les lacunes qui ont été identifiées.

Il y a un autre problème qui est encore plus évident. Il s'agit de la participation électorale. Les citoyens ont beau demander aux gouvernements de faire preuve de transparence encore faut-il qu'ils se donnent la peine de faire leur devoir en participant aux élections. Ne pas voter, c'est cautionner le statu quo.

53. Les communications du gouvernement Harper nuisent à la transparence gouvernementale. Êtes-vous d'accord avec cette façon de voir les choses?
[Nous nous référons ici à une lettre publiée en juin 2010 dans les différents quotidiens et signée par la présidente de la Tribune de la presse parlementaire canadienne et huit autres représentants de regroupements de journalistes au Canada.]

Le gouvernement Harper a une conception très particulière de ses communications avec la société. Ce gouvernement se situe dans une mouvance populiste et prétend qu'il peut rejoindre directement les citoyens en oubliant la présence et le rôle des journalistes. Ceux-ci s'opposent bien entendu à cette vision qui est profondément anti-démocratique. Ils se considèrent toujours comme chiens de garde de la démocratie et entendent bien exercer un contrôle de vigilance sur le fonctionnement des institutions gouvernementales dans l'intérêt des citoyens. Nous voyons se dessiner ici un choc idéologique. La position de M. Harper est d'autant plus étrange puisque, lorsqu'il était dans l'opposition, il promettait la transparence et une loi d'accès à l'information beaucoup plus efficace. Depuis qu'il est au pouvoir, il a fait exactement le contraire. M. Harper est un être politique avant tout marqué par l'idéologie. Ses prédécesseurs étaient davantage des pragmatiques, qui s'attaquaient aux problèmes que connaissait notre pays, sans s'inscrire dans une perspective idéologique.

54. De nos jours, on a souvent l'impression que les gouvernements ne se préoccupent guère d'améliorer le fonctionnement des institutions démocratiques.

Les gouvernements ont été amenés au cours des trente dernières années à prendre des mesures pour répondre aux demandes les plus urgentes de la population et parfois faire face au mécontentement populaire. Est-ce que les gouvernements ont réfléchi de façon approfondie à l'avenir de nos institutions? À quelques reprises, oui, mais presque toujours à

la suite d'un scandale, ce qui n'est pas la façon la plus saine d'améliorer vraiment le système politique et son fonctionnement. Il faut en être très conscient.

55. La position du gouvernement Charest dans le dossier de l'enquête sur l'industrie de la construction au Québec a été troublante. Comment en est-on arrivé là? Comment un gouvernement a-t-il pu s'opposer pendant si longtemps à une enquête qui touche de si près aux intérêts de sa population?

Le gouvernement Charest a fait exactement ce que plusieurs de ses prédécesseurs ont fait depuis la Deuxième Guerre mondiale. La collusion et la corruption existent depuis longtemps. Pensons par exemple à la Commission d'enquête Caron au début des années 50 à Montréal où se sont illustrés Jean Drapeau et Pacifique Plante dans leur combat pour assainir les mœurs politiques. À partir de cette époque, se met en place un modèle, une façon de faire qui sont demeurés les mêmes depuis. Lorsque la corruption devient trop évidente, la population exige la tenue d'une commission d'enquête. Puis, durant les vingt années suivantes ou à peu près, on laisse retomber la poussière, les choses reprennent leur cours normal, la corruption se réinstalle sous d'autres formes et on attend le prochain scandale. C'est toute l'histoire des Jeux Olympiques de Montréal en 1976 et de la commission Maalouf qui a suivi.

Pourquoi M. Charest a attendu si longtemps? Pour moi, la réponse est assez simple : créer une commission d'enquête peut avoir des conséquences insoupçonnées pour le parti au pouvoir. À ce titre, on pourrait prendre l'exemple du Parti libéral du Canada et de la Commission Gomery. Le Parti libéral fédéral ne s'en est toujours pas remis.

Les acteurs économiques et les pouvoirs politiques ont tendance à s'entendre, à se parler car souvent ils ont besoin les uns des autres : «je te donne un contrat et tu contribues à ma caisse électorale». Selon moi, ce qui fait défaut autant au niveau fédéral qu'au niveau québécois, ce sont des institutions politiques indépendantes qui pourraient enquêter de leur propre chef sur de tels sujets lorsque surviennent des événements nauséabonds ou inquiétants en matière de corruption ou de collusion. Malheureusement, il n'existe pas de tel contre-pouvoir permanent, indépendant et musclé dans nos régimes politiques.

56. Quels sont les défis qui attendent le Québec au cours des prochaines années?

Selon moi, le Québec a deux grands défis à relever.

Le premier est de composer avec le vieillissement de la population. Un slogan comme « Liberté 55 » est pernicieux. Personnellement, je ne parviens pas à comprendre comment une personne peut prendre sa retraite définitive à 55 ans alors que l'espérance de vie s'est accrue constamment depuis les années 50. Quand j'entends des jeunes de 40 ans parler de « Liberté 55 », cela me dépasse. Il y a ici un problème de société.

Je me demande comment une société peut fonctionner quand elle se prive des individus qu'elle a mis des années à former. La Finlande qui a aussi un problème de vieillissement de la population, a su réagir intelligemment. Dans ce pays, on encourage les retraités à participer à l'effort collectif de diverses façons : par le mentorat, par le temps partiel, par une foule de mesures qui permettent, entre autres, de maintenir un niveau de productivité élevé.

Le deuxième défi du Québec est celui de l'intégration des immigrants. Présentement, nous acceptons des immigrants, souvent des gens très qualifiés qui, malheureusement, ne parviennent pas à trouver un emploi dans leur champ de compétences. Le Québec doit revoir complètement la façon dont il intègre ces nouveaux arrivants.

57. Et ceux qui attendent le Canada?

Le Canada a aussi plusieurs défis à relever. Le premier est d'ordre politique. À l'heure actuelle, un fossé idéologique sépare le gouvernement fédéral et une bonne partie de la population canadienne. Les conservateurs ont une façon de gérer le pays et les relations internationales qui ne cadre pas avec l'image traditionnelle du Canada. C'est un problème important car les politiques du gouvernement fédéral ne reflètent pas ce que désire vraiment la majeure partie de la population; c'est du moins mon avis.

Un autre problème est celui des relations entre le Québec et le reste du Canada. Je vois s'installer une indifférence tranquille entre « les deux solitudes ». Les Québécois sont de moins en moins intéressés par la politique fédérale et par ce qui se passe à l'extérieur de leurs frontières. Pour leur part, les Canadiens anglais font exactement la même chose. Cette indifférence pourra, dans le futur, avoir des répercussions profondes.

Le troisième défi est celui de l'intégration des nouveaux arrivants. Comment en arriver à bâtir un pays avec des gens qui ont des expériences, des cultures, des histoires tout à fait différentes? Je ne suis pas sûr qu'on ait trouvé la façon de les intégrer. Nos amis américains ont développé la « théorie du melting pot » où chacun amène quelque chose qui enrichit les États-Unis. Le Canada, avec le multiculturalisme, préconise la coexistence de cultures différentes, ce qui soulève des défis importants quant à l'identité canadienne, si telle chose existe!

58. La mondialisation a changé beaucoup de choses pour la population du Québec. Vous avez été un témoin privilégié de ces changements. Comment décririez-vous cette transformation vécue par une société qui a vu son mode de vie, sa culture et son économie se transformer profondément en quelques décennies?

Avant d'aborder la question de la mondialisation, il faut reconnaître que le Québec et le Canada sont tributaires du commerce international. Notre niveau de vie dépend de nos exportations. Un pays avec une population restreinte, des ressources naturelles extraordinaires et un appareil industriel de grande qualité, est condamné à exporter. Nous étions engagés dans la dimension économique de la mondialisation sans le savoir et la signature de l'Accord de Libre-échange avec les États-Unis [2 janvier 1988] et ensuite l'ALÉNA avec les États-Unis et le Mexique [17 décembre 1992] ont relancé nos exportations. Nous l'avons été encore récemment à la faveur des négociations entre le Canada et l'Union européenne.

Les Québécois sont ainsi devenus des acteurs privilégiés de la mondialisation. Pensons ici à nos multinationales. Bombardier, le Cirque du Soleil et à plusieurs autres qui sont installées un peu partout sur la planète. Par contre, si le Québec fait sentir sa présence partout dans le monde, les Québécois ont de la difficulté à interpréter les changements que la mondialisation nous impose. Il faut accepter qu'une entreprise installe des usines de montage à l'étranger pour s'attaquer à de nouveaux marchés. On peut difficilement profiter des avantages de la mondialisation et, du même souffle, refuser les adaptations que cela implique au niveau national. À ce propos, nous ne sommes pas très différents des autres peuples sauf que l'on doit réaliser que nous sommes l'un des pays dans le monde qui dépend le plus du commerce international. Malheureusement, au Québec, l'information économique et commerciale en provenance de l'étranger est très mince. Cela me stupéfait. Nous dépendons du commerce

international pour notre bien-être mais nous avons très peu de correspondants de presse à l'étranger. Pour moi, cela relève du mystère.

59. Les communications modernes ont transformé le travail des journalistes. À cet égard, que pensez-vous de l'impact des médias sociaux?

Il faut bien comprendre que l'impact des médias sociaux vient s'ajouter à une autre révolution, assez récente, elle aussi, dans le monde de l'information, soit la mise en place de l'information en temps continu. CNN, RDI, CBC Newsworld et plusieurs autres réseaux de nouvelles ont complètement court-circuité un élément fondamental de la démarche journalistique, c'est-à-dire le temps. Le temps qui permet de comprendre, de vérifier, d'analyser et de produire une bonne information. Ce changement majeur a affecté profondément le métier de journaliste.

L'arrivée massive des médias sociaux a aussi bouleversé tout le secteur des communications. Comment intégrer les médias sociaux dans le monde de l'information? Comment se servir de ces nouveaux outils de manière intelligente? Ce sont des questions auxquelles on tente de trouver des réponses. Là encore la notion de temps est primordiale. Une information qui circule sur les médias sociaux, c'est bien beau mais encore faut-il que le journaliste en vérifie la qualité, l'exactitude et la situe dans son contexte! Pour cela encore, il faut du temps, beaucoup de temps. C'est là le problème. Le journaliste doit faire son travail dans un monde où le temps devient une denrée rare.

60. Quels seraient les conseils que vous donneriez à ceux et celles qui se destinent au journalisme?

Un conseil seulement. Je leur dirais de poursuivre des études dans un domaine précis comme l'économie, la sociologie, la psychologie ou encore les sciences politiques. Il faut s'imprégner de la richesse d'un domaine de connaissances et de recherches et en profiter pour glaner des connaissances sur des sujets connexes où, sans être un expert, le journaliste se sentira à l'aise. Les journalistes de demain devront posséder une maîtrise universitaire pour être en mesure de bien comprendre les enjeux qui touchent notre société.

Je pense qu'un bon journaliste doit être, par définition, suspicieux, méthodique, et surtout capable de traiter l'information provenant de sources différentes. Il doit aussi aller au-delà des apparences, aller au-delà du communiqué de presse ou de la conférence de presse. Le journaliste doit comprendre les milieux où les décisions se prennent et décortiquer ces décisions pour l'ensemble des citoyens. Le professionnel de l'information ne doit jamais servir de courroie de transmission.

61. Pour terminer, parlez-nous de Bruxelles. Encore aujourd'hui vous passez plusieurs semaines par année dans cette ville.

Malheureusement, je ne passe pas assez de temps à Bruxelles. J'y vais environ un mois par année. C'est une ville intéressante où il fait bon vivre. Bruxelles et Montréal sont des villes de même taille. Ce ne sont pas des villes énormes, «glamour» comme Paris, Londres ou New-York, mais ce sont des villes conviviales.

Bruxelles est devenue la plaque tournante de l'information en Europe en raison de la présence de l'Union européenne, de l'OTAN et d'une foule d'antennes de sociétés et d'organisations internationales diverses. C'est aussi l'endroit où l'on réfléchit le plus sur ce que pourrait être la vie collective au-delà de l'État traditionnel. Pour la première fois depuis des siècles, des pays européens vivent ensemble sans se faire la guerre. C'est quelque chose d'inouï! On semble l'oublier mais, tout cela est le résultat de la construction de l'Europe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ceux qui critiquent l'Union européenne devraient y réfléchir.

Merci Paul-André Comeau!

Propos recueillis à Gatineau et à Montréal par Marie Gélinas.